



notaire qui privilegie un héritier nous fait barrage

Par **PATY**, le **16/09/2020** à **09:19**

bonjour,rrnrNous avons demandé à notre notaire des questions concernant la sucssions de ma mère.rrnr réponse du notaire :rrnr- nous souhaitons avoir inventaire elle nous répond que cela va nous couter cher qu'il y a violation de domicile, que mon frère peux refuser ? tous les affaires de notre mère on disparus nous avons demandé ou sont passés les affaires ? aucune réponse du notaire via notre frère?rrnr- Les estimations que nous avons fournis qui sont juste, elle prend en compte que les estimations faites par notre frère (ils a fait déduire des travaux qui devait faire depuis 2006) donc le bien est sous évalués dans l'estimation ,de plus s'il y avait urgence la maison serait écroulé et ma belle soeur n'aurait pas reçu d'agrément pour garder des enfants à domicile (danger sur autrui) cette maison notre frère y habite depuis 25 ans à titre gracieux sans aucune compensation aux soeurs.rrnr- Il veut faire intervenir un notaire via le tribunal en cas de désaccord sur le prix comment cela se passe t-il car nous avons un dossier depuis 2006 à chaque fois qu'il a voulu nous racheter les parts en 2006/2015 ilya question de travaux d'urgence pour faire diminuer le prix de la maison. est-ce le tribunal qui choisi le notaire ? ou c'est celui de la succession.rrnrJe vous en remercie d'avance